

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal :38
En exercice :24
Présents :14
Votants :15
Procuration.....1
Date de la convocation :
28 Mars 2017

SEANCE du 4 Avril 2017

Délibération 2017-11

**OBJET : Programme Local de Prévention et de réduction
des Déchets – Bilan 2016**

- Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

L'an DEUX MILLE DIX SEPT le 4 Avril à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Éric MELE, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS,
Claudine MAURY, représentants de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Anne-Marie BOUSQUET, Laurent COLLIN, Alain GARRIS,
représentants de la Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté
d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Grasse

Membres suppléants :

Pierre SALMON représentant de la Commission Syndicale

Procurations :

Guy LOPINTO représenté par Bernard ALFONSI

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michel
VIANO, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et
de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE représentant de la Commission Syndicale
et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Daniel LEBLAY, Richard RIBERO, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE,
Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale

Madame Anne-Marie BOUSQUET est désignée en qualité de secrétaire

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20170404-2017-11-DE
Date de télétransmission : 10/04/2017
Date de réception préfecture : 10/04/2017

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Après une phase d'études et de préparation en matière de prévention des déchets, un rapport a été présenté en CCSP puis validé en Conseil Syndical, lors de la séance du 22 décembre 2015, afin de proposer le Programme Local de Prévention des déchets d'UNIVALOM pour les années 2016-2020.

Le programme a été décliné en 5 thématiques principales et 14 actions :

- Thématique n°1 : le compostage
- Thématique n°2 : le broyage
- Thématique n°3 : le gaspillage alimentaire
- Thématique n°4 : le réemploi
- Thématique n°5 : le partage de ressources

La mise en œuvre des actions a débuté en 2016 et les principales réalisations faites la première année sont les suivantes :

- **Compostage collectif :**

UNIVALOM développe depuis 2011 les sites de compostage collectif. Cette action, actuellement en plein essor, permet de diminuer de 30% les tonnages d'Ordures Ménagères résiduelles.

Au total, notre Syndicat a installé 37 sites de compostages fin 2016 dont :

- 23 sites en résidences et sites publics
- 14 sites dans des écoles.

Ces installations ont permis à notre Syndicat de détourner 34 tonnes de biodéchets des Ordures Ménagères résiduelles.

L'objectif pour cette année est de poursuivre le développement de cette action et de l'étendre notamment dans les campings.

Il est à noter qu'UNIVALOM est la Collectivité qui a le plus installé de composteurs collectifs dans le département des Alpes Maritimes.

- **Broyage des déchets verts :**

UNIVALOM et l'association d'insertion de l'économie sociale et solidaire AVIE, ont testé un service de broyage des déchets verts au domicile des particuliers de Biot et Mouans-Sartoux. Cette expérience, visant à juger la faisabilité de ce projet, était gratuite et financièrement prise en charge par UNIVALOM.

L'expérience a débuté à Biot du 5 au 7 avril, puis à Mouans-Sartoux du 2 au 4 mai. Les phases test ont été poursuivies du 22 septembre au 20 octobre, puis du 8 novembre au 8 décembre 2016 dans les 2 Communes précitées et élargies à la Commune de Valbonne.

Cette action a permis de broyer 66 tonnes de déchets verts sur 2 mois et d'éviter ainsi leur traitement après mise en déchèterie.

- **Réemploi :**

UNIVALOM accompagne également la création d'un projet de recyclerie mobile sur le territoire, porté par la SCIC TETRIS. Cette recyclerie mobile prendrait la forme d'un camion de sensibilisation, pour en faire une sorte de « vitrine » de sensibilisation à la prévention des déchets.

Cette initiative serait la première de ce type lancée dans le département.

La synthèse des actions 2016 en quelques chiffres :

Total des actions		Prévisionnel	Réalisé	Ecart
Budget	Somme consacrée à l'action (euros)	22 291 €	33 720 €	11 429 €
Planification	Temps consacré à l'action (jour)	391	345,9	- 45,1
Tonnage	Tonnage détourné (en cumulé) / an	222,41	177,68	- 44,73

Le bilan 2016 du Programme Local de Prévention et de réduction des Déchets a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux dans sa séance du 27 mars 2017.

Il vous est donc proposé :

- **DE PRENDRE ACTE** du Bilan 2016 du Programme Local de Prévention et de réduction des Déchets

**Oui cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical
A l'unanimité**

- **PREND** acte du Bilan 2016 du Programme Local de Prévention et de réduction des Déchets.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus



Pour extrait certifié conforme,
La Présidente


Josette BALDEN